

SAINT-MAURICE, MON VILLAGE

Sàmmernetz, Unser Dorf



Lettre d'information

Numéro 14-23

Juin 2023

Le mot du maire



Chers habitants, Chères habitantes de Saint-Maurice,

Les belles journées ensoleillées sont de retour. Cette période de l'année nous apporte habituellement un peu d'insouciance et de légèreté. Dois-je dire « nous apportait » ? En effet, depuis plusieurs semaines, le ciel bleu, ensoleillé et sec est synonyme d'inquiétude presque partout en France : manque d'eau, voire sécheresse, risques d'incendie et de canicule, récoltes en souffrance. D'ailleurs, vous l'avez sûrement remarqué... notre fontaine est à sec ; l'eau n'y coule pas car le niveau du puits est trop bas.

L'eau est une ressource indispensable à toute vie sur Terre, mais, comme pour beaucoup d'autres ressources, nous la prélevons, exploitons, voire sur-exploitions, et polluons sans y prêter attention.

Parce que nous n'avons qu'une Terre, préservons la planète, ses ressources, ses habitants.

Parce que nous n'avons qu'une Terre, prenons chacun à notre niveau nos responsabilités, dès maintenant.

Au niveau de la commune, nous avons décidé de réduire le fleurissement avec les géraniums, qui est certes la fleur emblématique de l'Alsace, mais elle est également une fleur très consommatrice d'eau. Quant à notre lettre d'information communale, elle comporte dès ce numéro une nouvelle rubrique climat et environnement pour sensibiliser et donner des pistes d'actions concrètes.

S'il fallait encore vous convaincre des merveilles que nous offre la Terre et de la nécessité de les préserver pour les générations futures, je vous invite à vous rendre dans la commune voisine de Thanvillé pour y visiter la très belle exposition photos intitulée « Biodiversité à ciel ouvert ». Depuis Saint-Maurice, vous pouvez facilement vous y rendre à pied ou à vélo.

« Notre sort est indissociable de celui de l'environnement. Arrêtons de nous croire au-dessus ou au-dehors », Pierre Rabhi.

Je vous souhaite une très bonne lecture et ...



Jardin Lilaveronica, entrée libre, les dimanches jusqu'au 1^{er} octobre et jeudis en juillet-août, de 14 h à 18 h

Très bonnes vacances. A schena Sommer

Jean Marc WITZ



accélérateur
de transitions



2020-2026

Un nouvel équipement pour la commune



Vous l'avez peut-être déjà croisé ?

Depuis que la mission d'entretien communal (le poste d'employé communal et les équipements associés) n'est plus mutualisée avec la commune de Triembach-au-Val, notre village ne disposait plus d'un moyen de transport nécessaire pour les différentes tâches d'entretien courant. Nous avons progressivement fait l'acquisition de divers petits matériels tels que débroussailleuse, tondeuse, balayeuse mécanique. La question du transport restait problématique. Lors de sa séance du 30 mars 2023, le Conseil municipal a validé le principe de l'achat d'un véhicule électrique d'occasion :

- Le choix s'est porté sur un véhicule électrique compte tenu des courtes distances à parcourir sur le ban communal et de l'absence d'émission de gaz à effet de serre avec cette motorisation,
- Le véhicule sert notamment au transport des futs d'eau pour l'arrosage des plantes, au transport du matériel pour les divers travaux d'entretien (espaces verts, chemins, ...), ainsi qu'aux déplacements à la déchetterie.

Livré mi-mai, il a été immédiatement pris en main par Séraphin ABRAHAM, notre ouvrier communal. Son entretien sera assuré par le garage PEUGEOT implanté à Saint-Maurice (M. Joseph CARLESSO).

Par ailleurs, le remplacement de la porte du garage dédié à ce véhicule communal sera effectué début juillet (porte qui date des années 90, devenue très difficile à manœuvrer).



Les animations

Oschterputz, samedi 1^{er} avril

Une équipe de valeureux volontaires s'est retrouvée samedi 1^{er} avril sous une pluie battante et discontinuée pour une opération « nettoyage de printemps ». Sillonnant les rues et abords du village, ils ont ramassé toutes sortes de déchets, des plus petits (tels que mégots, fragments de plastique) aux plus imposants (des pneus par exemple).



Monsieur le Maire adresse ses vifs remerciements à cette équipe qui s'est « mouillée », au sens propre comme au sens figuré, pour rendre notre village plus propre !



Opération Oschterputz : les volontaires ont gardé le sourire malgré la pluie.



Opération « broyage de déchets verts », samedi 1^{er} avril

Parallèlement à l'Oschterputz, la commune avait loué un broyeur et proposé aux habitants de faire broyer leurs déchets verts. Notre adjoint Jean-Philippe HOLWEG et M. Jean-Marc ERHARDT se sont déplacés au domicile de cinq familles, qui s'étaient inscrites lors du sondage préalablement organisé. L'utilisation du « broyat » ainsi produit (par exemple en bordures ou au pied des arbres) limite la pousse des mauvaises herbes et contribue à maintenir l'humidité des sols.

Cette action sera probablement reconduite en 2024, mais pas en même temps que l'Oschterputz, afin de pouvoir gérer plus facilement l'organisation et disponibiliser les ressources nécessaires.



Repair Café, samedi 27 mai



Pour la 2^{ème} année consécutive, l'équipe du REPAIR CAFE s'est installée dans la cour de l'école pour proposer un atelier de réparation d'équipements électroménagers et électriques. Nombreux ont été les aspirateurs, machines à café, débroussailleuses et autres à tenter d'avoir une 2^{nde} vie grâce aux mains expertes de ces bénévoles, qui se déplacent avec une remorque contenant de nombreux outillages, dans l'objectif de « réparer au lieu de jeter ».

Réparations en tous genres.





Une cinquantaine de personnes a bénéficié des services du REPAIR CAFE : 41 objets ont été pris en charge, dont 26 ont été réparés, 16 pourront l'être dès disponibilité de la pièce détachée nécessaire et 9 non réparables ont été remis à la déchetterie.

Deux animatrices du SMICTOM d'Alsace Centrale ont par ailleurs été présentes toute la journée pour sensibiliser les visiteurs au tri des déchets de façon ludique et montrer comment faire de beaux emballages réutilisables avec des carrés de tissus (technique du Furoshiki).



La commune participe à l'organisation de cet atelier en mettant à disposition les tables et chaises. Elle offre par ailleurs brioche et café aux bénévoles du REPAIR CAFE, ainsi qu'aux visiteurs pendant qu'ils attendent patiemment « leur tour ».



Bon à savoir :

Le prochain REPAIR CAFE aura lieu le 24 juin à Villé.

Le bonus réparation pour les équipements électriques et électroniques :

Inscrit dans la loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (loi n°2020-105), ce bonus a été mis en place mi-décembre 2022 et a pour objectif de favoriser l'économie circulaire. Il prend la forme d'un forfait de 10 à 45 € selon le type d'appareil à réparer, directement déduit de la facture de réparation. Pour en bénéficier, il faut s'adresser à un professionnel réparateur agréé QualiRépar.

Pour trouver un réparateur, consultez l'un de ces sites :

[Réparation d'électroménager - Annuaire des réparateurs QualiRépar \(ecosystem.eco\)](#)

[Trouvez un réparateur labellisé QualiRépar dans notre annuaire dédié - e-reparation par Ecologic](#)

Kermesse du RPI, vendredi 23 juin

L'Association des Parents d'Elèves et les enfants des écoles de Triembach-au-Val et Saint-Maurice vous invitent à leur kermesse qui aura lieu **le 23 juin à partir de 17h30 au club-house à Triembach-au-Val**. Spectacles, jeux, tombola et restauration seront au rendez-vous. Les enfants de nos écoles vous attendent nombreux !



La Communauté de Communes en fête



Samedi 24 juin, la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE VILLE fêtera simultanément son 60^{ème} anniversaire et les 30 ans de jumelage avec la commune d'Elzach en Allemagne. Le programme des animations ouvertes à tous, entre 10 h et 18 h, est disponible dans le bulletin intercommunal « Comcom'Info » du mois de juin.

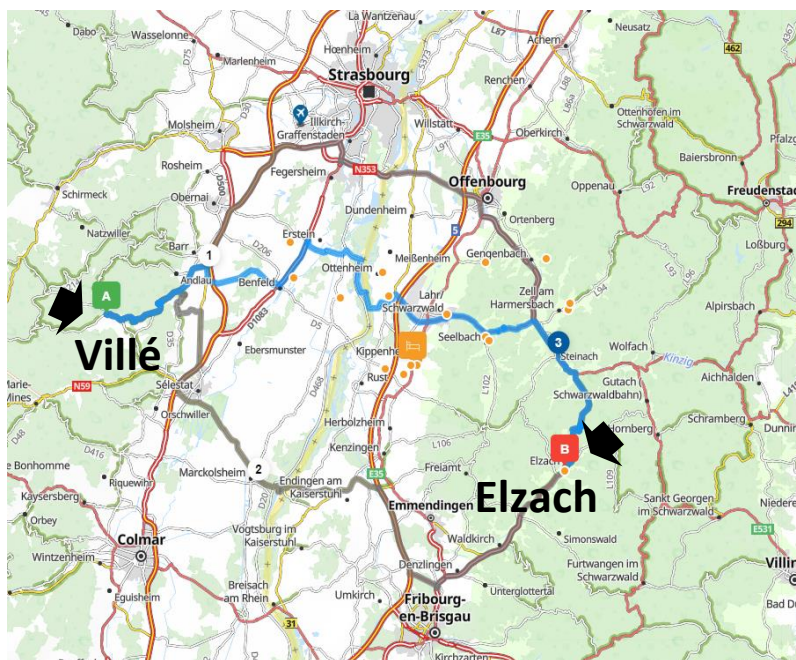
60 ans
d'intercommunalité
1963-2023

Elzach est une commune composée de cinq quartiers qui comptent un peu plus de 7300 habitants. Elle est située dans la vallée de l'Elztal en Forêt Noire, dans le Land du Bade-Wurtemberg.

Une piste cyclable transfrontalière de 85 km relie les vallées de Villé et d'Elzach. D'ouest en est, cette piste longe tout d'abord la vallée de Villé, puis emprunte la Route des Vins, traverse la plaine du Ried, franchit le Rhin, longe les rives de l'Elz et s'arrête au pied de la Forêt Noire.

Le tracé GPX est téléchargeable sur le site internet de l'Office du Tourisme de la Vallée de Villé :

<https://www.tourisme-valdeville.fr/fr/bouger/cyc/lotourisme/224000243>



Participez à la compétition VILLE EN SELLE du 19 juin au 9 juillet. L'objectif est d'effectuer un maximum de trajets quotidiens à vélo, durant 21 jours, dans une optique de protection du climat. Pour s'inscrire dans une équipe VILLE EN SELLE :

- Téléchargez l'application VILLE EN SELLE (PlayStore ou AppStore) ou rendez-vous sur le site internet ville-en-selle.org
- Créez votre compte personnel et rejoignez l'équipe de votre commune.
- Pédalez du 19 juin au 9 juillet et enregistrez directement vos kilomètres sur l'application ou sur le site.

Le lien d'invitation pour entrer dans l'équipe « Vallée de Villé » est :

https://www.stadtradeln.de/index.php?id=171&L=7&team_preselect=46223



Les travaux et aménagements

Un nouveau système d'ouverture pour l'église : à la demande du Conseil de Fabrique, un système automatique à horaires programmés a été installé sur la porte latérale de l'église (accès par la rue de l'Ecole). En-dehors des offices religieux, l'entrée de l'église est désormais uniquement possible par cette porte latérale, entre 10 h et 16 h.



Calvaire du Kapellenweg : la fissure détectée sur le Christ a été comblée mi-juin par injonction d'une colle spéciale.

La SAVA est intervenue début juin pour le nettoyage des fossés du Viehweg et du Kapellenweg.

Sécurité routière : une 2^{ème} phase des travaux de sécurisation routière, dans la rue Principale, était annoncée dans la précédente édition de la lettre d'information communale.



Cette 2^{ème} phase porte notamment sur une limitation de la vitesse à 40 km/h dans tout le village. Cette nouvelle règle de circulation sera très prochainement matérialisée par la pose d'une signalétique à chaque entrée de la commune. Les autres mesures envisagées (dont la pose de chicanes à l'entrée du village côté Villé et dans la rue Principale) seront prises ultérieurement.

Les tops et flops

Dépôt sauvage d'un sac de déchets à côté de la borne de biodéchets et non-respect du tri dans les poubelles mises à disposition au cimetière.

Faites le bon geste !



Merci à Rémy THIRION pour l'entretien bénévole des abords du calvaire du Kapellenweg.
Merci à Frédéric STAHL pour l'entretien au gyrobroyeur de nos chemins.

Nos archives communales

Nouvelles photos de soldats originaires de Saint-Maurice décédés durant les deux guerres mondiales

Dans le journal communal numéro 9 d'avril 2022, nous avons publié un article sur les combattants tombés durant les deux guerres mondiales et lancé un appel aux familles en possession de photos de ces soldats disparus (ces documents pouvaient être déposés en mairie). Trois photos sont venues compléter nos archives et permettent dorénavant de mettre des visages sur des noms. C'est un devoir de mémoire qui doit nous permettre de ne pas les oublier.

1 ^{ère} guerre mondiale	
	SIEDENMEYER Joseph Né le 15 février 1882 à Saint-Maurice Fils de SIEDENMEYER Georges et de KEMPF Clémentine Unteroffizier (sous-officier équivalent de sergent) Décédé le 6 octobre 1916 de maladie en Belgique.
2 ^{ème} guerre mondiale	
	SCHLEBER Charles Né le 21 décembre 1925 à Saint-Maurice Fils de SHLEBER Ignace et de RISCH Marie-Elise Grenadier Tué le 25 août 1944 par un obus à Czerwonka en Pologne.
	GRIESMAR Maurice Né le 12 avril 1924 à Saint-Maurice Fils de GRIESMAR Ernest et SIEDENMEYER Odile Grenadier – 1er M-G-Schütze Tué au combat le 13 janvier 1945 à Schlossberg en Prusse orientale renommé après 1945 Dobrovolk (enclave russe de Kaliningrad).



Toute personne disposant de photos des victimes tombées à Saint-Maurice lors des deux guerres mondiales peut les apporter à la mairie, qui se chargera d'en faire des copies afin d'enrichir le fonds mémoriel de la commune.

Climat & environnement : action citoyenne

Le PETR Alsace Centrale (Pôle d'équilibre territorial et rural) et son partenaire le Landkreis Emmendingen en Allemagne sont lauréats du programme CommonGround « **R(h)einverbindlich – Liaisons rhénanes !** » de la Fondation Robert Bosch. Ce programme permet d'organiser des rencontres citoyennes transfrontalières autour du climat, de l'énergie et de la biodiversité sur une période de trois ans (novembre 2022 - octobre 2025).

Samedi 13 mai, le 1^{er} forum citoyen franco-allemand sur le climat a eu lieu à Schoenau. Un membre du Conseil municipal de Saint-Maurice a participé à cet événement, dont l'objectif était de se rencontrer entre citoyens de chaque côté du Rhin afin de :

- Partager nos connaissances sur le climat
- S'inspirer les uns et les autres (partage de bonnes pratiques)
- Co-développer des actions participatives en faveur du climat.

Ce forum a réuni plus de 80 participants français et allemands, qui ont échangé en séance plénière puis en ateliers participatifs. Mickael EVERTZ, qui réalise l'expédition « Hope » de 30 000 km à vélo pour rejoindre Dubai et sensibiliser aux enjeux climatiques, s'est arrêté à Schoenau pour saluer l'assemblée.

Très concrètement, chacun d'entre nous peut réaliser ces deux actions simples et peu coûteuses pour économiser à la fois l'eau et l'énergie : l'eau chaude sanitaire représente 15% de la consommation d'énergie d'un foyer :

- **Installer un pommeau de douche à économie d'eau permet d'économiser 50% d'eau pour un prix d'achat unitaire de l'ordre 20 €**
- **Installer un mousseur aérateur sur vos robinets permet d'économiser 30% d'eau pour un prix d'achat unitaire de l'ordre de 5 €.**

« C'est quand le puits est à sec que nous connaissons la valeur de l'eau. » Benjamin Franklin



Appel aux bricoleurs & bricoleuses

Les oiseaux ont un rôle essentiel dans notre écosystème (pollinisation des plantes, dispersion de graines, consommation d'insectes...), vous pouvez contribuer à les protéger.

Nous lançons un appel à tous les habitant(e)s de Saint-Maurice pour la construction de nichoirs qui seront installés dans les beaux spécimens d'arbres du village (tilleul, tulipiers et marronniers).

Pourquoi mettre des nichoirs pour oiseaux ?

Le rôle d'un nichoir est de suppléer au manque de cavités dans l'environnement. Les cavités naturelles sont souvent l'apanage de vieux et gros arbres. Or, ce type d'arbres est de plus en plus rare, alors que les oiseaux cherchent à s'abriter pour la nuit.

Il existe plusieurs types de nichoirs, mais on retrouve le plus souvent :



- **Les niohirs fermés** avec un trou d'envol. Ils accueillent les oiseaux dits cavernicoles : des espèces qui font leur nid dans le noir comme les mésanges, les moineaux, les étourneaux,
- **Les niohirs semi-ouverts**, avec une ouverture plus large. Ils sont adaptés aux oiseaux semi-cavernicoles : des espèces nicheuses comme la bergeronnette grise, le rouge-gorge, le troglodyte mignon.

Pour un niohir de qualité, choisissez un bois qui n'absorbe pas l'eau et ne se déforme pas par l'humidité, par exemple du bois de cèdre rouge, qui dispose de ces qualités et qui est également très robuste et résistant. D'autres essences comme le sapin ou le bouleau, de même que des matériaux comme l'osier ou encore des contenants recyclés (propres) sont utilisables. Votre créativité est la bienvenue !

N'oubliez pas de traiter votre niohir, en utilisant exclusivement des produits naturels comme la cire d'abeille, afin de ne pas mettre les oiseaux au contact de produit toxique.



A l'automne, lorsque les oiseaux ne se servent plus du nid, la commune se chargera de nettoyer les niohirs pour les préparer à accueillir de nouveaux visiteurs (un oiseau ne retourne jamais au même endroit pour pondre).

Vous pouvez déposer vos créations à la mairie de Saint-Maurice ou auprès de Cécile EVRARD, 28 rue de l'Eglise. Chaque participant se verra remettre une surprise.

Les brèves

- ❖ **LA GYM SENIOR A SAINT-MAURICE** : 12 séances ont été organisées dans la salle des fêtes, auxquelles ont participé 4 personnes âgées de 58 à 72 ans. Elles ont apprécié de réaliser une activité physique adaptée à leurs besoins, permettant de développer leur souplesse. Le bilan test « condition physique » a démontré une évolution positive et l'achat d'un ballon permet aux participants de l'utiliser à domicile. Elisabeth ZEGNANI et l'ensemble des participants remercient la commune pour son accueil, et tout particulièrement notre adjointe Joëlle BREG pour son aide logistique.



- ❖ **LA SECTION DE GYMNASTIQUE** : accueille toute personne motivée pour étoffer son groupe. Les séances ont lieu le mercredi de 20 h à 21 h. Pour tout renseignement ou inscription, contactez :

Joëlle BREG

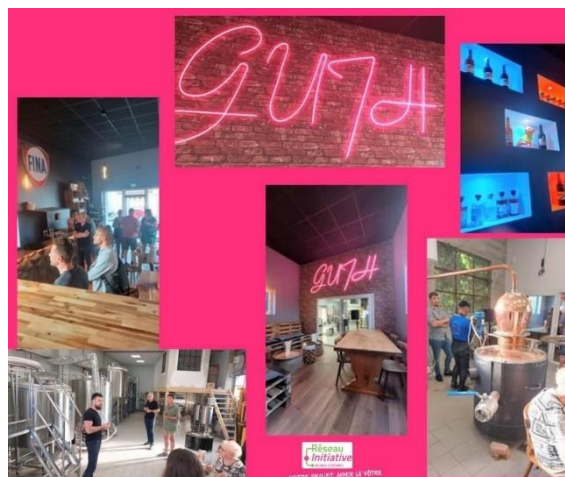


06 08 78 19 59

- ❖ **DU NEUF A LA MICRO-BRASSERIE GUTH**

Après plusieurs mois de travaux, les locaux rénovés de la micro-brasserie ont été inaugurés mi-juin. La micro-brasserie vous accueille désormais chaque vendredi soir et samedi soir, au bar et en terrasse. Pensez à réserver !

La boutique est ouverte les vendredi et samedi à partir de 9 h.





LE PROGRAMME DES VACANCES D'ETE POUR LES JEUNES DE 10 A 17 ANS

EST PARU : de nombreuses activités sont proposées. Pour toute inscription ou renseignement (programme consultable sur le site Internet de la mairie) :

espaceados@mjc-levivarium.com

❖ LE COLLEGE DU KLOSTERWALD A VILLE

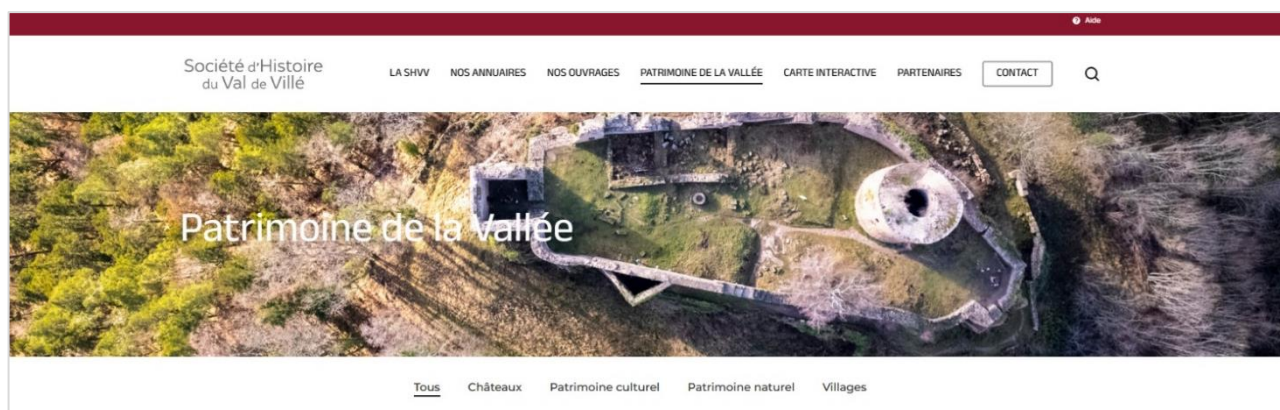
RECHERCHE UN(E) ASSISTANT(E) D'EDUCATION :

il s'agit d'un emploi à temps plein (41 heures hebdomadaires) à partir de septembre 2023, pour lequel il faut être titulaire du Baccalauréat. Les entretiens ont lieu dès le mois de juin. CV et lettre de motivation sont à envoyer à cette adresse mail : Ce.0671601b@ac-strasbourg.fr



❖ LA SOCIETE D'HISTOIRE DU VAL DE VILLE vient de moderniser son site Internet. Vous pouvez y découvrir des informations, photos et vidéos et accéder désormais à tous les annuaires jusqu'en 2005 librement.

<https://histoire-valdeville.fr>



❖ ARRETE PREFECTORAL N°DDPP67-SPAE-AR-2023-42 : la loque américaine est une maladie bactérienne très contagieuse pour les abeilles (non transmissible à l'homme). Suite à la découverte d'un cas dans un rucher sur la commune de Chatenois, des mesures sanitaires et zones de protection et de surveillance ont été décidées par la Préfecture du Bas-Rhin.

➔ **Zone de protection :** CHATENOIS, DAMBACH-LA-VILLE, DIEFFENBACH-AU-VAL, KINTZHEIM, NEUBOIS, NEUVE-EGLISE, **SAINT-MAURICE**, SAINT-PIERRE-BOIS, SCHERWILLER, THANVILLE, LA VANCELLE.

- Les ruchers sont recensés et font l'objet d'un examen clinique ;
- Des prélèvements peuvent être réalisés en vue de la recherche d'une éventuelle présence de maladie réputée contagieuse des abeilles, si l'examen clinique conclu à la suspicion d'une telle maladie ;
- Les déplacements des ruches, peuplées ou non, d'abeilles, de reines, du matériel d'apiculture, et de produits d'apiculture à des fins d'apiculture, à partir ou vers la zone de protection sont interdits, sauf en cas de dérogation accordée par la Directrice départementale de la protection des populations du Bas-Rhin.

➔ **Zone de surveillance** : ALBE, BLIENSCHWILLER, DIEFFENTHAL, ORSCHWILLER, REICHSFELD, TRIEMBACH-AU-VAL, VILLE, LIEPVRE.

- Les ruchers sont recensés ;
- Les déplacements des ruches, peuplées ou non, à partir ou vers la zone de surveillance sont interdits, sauf en cas de dérogation accordée par la Directrice départementale de la protection des populations du Bas-Rhin.

Le respect de ces mesures est indispensable pour limiter la propagation de la maladie, particulièrement en cette période de transhumance apicole, lors de laquelle de nombreuses ruches font l'objet de déplacements. Service à contacter dans le cas où un rucher devait faire l'objet d'un examen clinique : Direction Départementale de la Protection des Populations du Bas-Rhin au 03.88.88.86.00 ou Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Bas-Rhin au 06.31.71.62.03 (M. SCHWER).

❖ **ATIP (AGENCE TERRITORIALE D'INGENIERIE PUBLIQUE) – PROJETS EN SITE INSCRIT - DIFFERE POUR TRAVAUX AUTORISES** : notre commune est située dans le Site Inscrit du Massif des Vosges. Il existe une obligation de mentionner un différé de mise en œuvre des travaux pour les autorisations d'urbanisme délivrées en site inscrit. Ce différé est prévu à l'article R. 425-30 du Code de l'urbanisme. Les propositions d'arrêtés feront mention de ce différé de travaux de cette manière :

ARTICLE X : Le projet étant situé dans un site inscrit, la demande de permis ou la déclaration préalable tient lieu de la déclaration exigée par l'article L. 341-1 du code de l'environnement. Cependant, les travaux ne peuvent être entrepris avant l'expiration d'un délai de 4 mois à compter du dépôt de la demande de permis ou de la déclaration préalable (article R. 425-30 du code de l'urbanisme).

❖ **ENQUETE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE**

DES MENAGES : l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête sur le territoire national du 12 juin au 16 décembre 2023. L'enquête porte sur un échantillon de 17000 logements, dont certains situés sur notre commune. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, elle a un caractère obligatoire. Le secret statistique garantit la confidentialité des réponses collectées (utilisées uniquement à des fins d'études statistiques). Madame Françoise DILLMANN est missionnée comme enquêtrice par l'INSEE et sera à ce titre munie d'une carte officielle.



❖ **LA POLICE NATIONALE RECRUTE** : 2500 postes de gardiens de la paix sont à pourvoir sur toute la France en 2023, ainsi que des postes de policiers adjoints et emplois contractuels (avec possibilité de choix du département). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 juillet 2023. Les épreuves d'admissibilité débiteront en septembre 2023. Pour toute information complémentaire, vous pouvez :



- Ecrire à cette adresse : info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr
- Contacter le 03 87 16 13 69
- Consulter le site Internet sur la carrière dans la Police : <https://www.devenirpolicier.fr/>

❖ **LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE VOUS INVITE** : à « construire ensemble un projet pour l'Alsace » dans le cadre d'une contribution citoyenne en cours jusqu'au 15 juillet. Deux rencontres sont programmées



- Mercredi 28 juin à 19 h à La Broque
- Mercredi 12 juillet à 18 h à Mutzig.

Inscription préalable sur le site :

contribution.citoyenne@alsace.eu

<https://www.alsace.eu/actualites/construisons-ensemble-l-alsace-demain/>

L'état civil

Décès



Michel CHESNEL (né le 10 mai 1933 à Bessé-Sur-Braye, Sarthe) décédé le 17 mai 2023 à Schirmeck.

